

Communiqué de Presse

La qualité de service des crèches en France - 8ème édition du baromètre de satisfaction

Boulogne-Billancourt, le 8 septembre 2020 – La Fédération Française des Entreprises de Crèches présente la qualité de services des crèches en France pour la 8^{ème} année consécutive.

Les parents font toujours confiance à leur crèche avec une note moyenne de 8,8/10

94% des parents toujours prêts à recommander la crèche de leur enfant. C'est sur ce bilan toujours aussi positif que nous révélons avec la Fédération Française des Entreprises de Crèches (FFEC) les résultats de la 8ème édition du baromètre de satisfaction sur la qualité de service des crèches.

Le contexte particulier cette année dû à la Covid-19, où une grande partie des attentes se sont portées sur les mesures de sécurité et d'hygiène, aurait pu marquer une rupture avec les résultats observés précédemment.

Mais les crèches ont su faire face à cette situation exceptionnelle et anxiogène et au global, les scores restent en ligne avec ceux obtenus lors des éditions précédentes et sont toujours aussi bons.

Les parents font toujours confiance à leur crèche avec une note moyenne de **8,8/10**.

97 % d'entre eux sont convaincus du bien-être de leur enfant. La crèche leur permettant de mieux concilier vie professionnelle et vie de famille (8,8/10) notamment en leur garantissant un accueil tout au long de l'année même en cas d'imprévu (8,6/10).

Le personnel en contact avec les enfants est encore mieux évalué (8,7/10 et près de 4 parents sur 10 le considèrent parfait). **Leur amabilité et leur professionnalisme sont encore plus plébiscités.**

La dynamique positive observée depuis 2018 avec de **plus en plus de parents donnant la note maximale de 10, appuyant encore un peu plus l'excellence de la qualité de service fournie par les crèches.**

Les parents encore plus satisfaits de la qualité de l'accueil pendant le déconfinement – 9,2/10

Tous les parents n'ont pas eu la possibilité ou la volonté de faire accueillir leur enfant en période de confinement/déconfinement. **Pour les parents qui l'ont fait, les crèches et tout leur personnel ont répondu présent et ont su faire face à leurs exigences accrues pour garantir un accueil dans le respect des règles sanitaires (9,2/10).**

Sans leur employeur, la moitié des parents n'auraient pas eu de places de crèches et 28% seraient restés sans solution pour concilier leur vie professionnelle et familiale

La moitié des parents interrogés ont pu bénéficier d'une place en crèche via leur employeur ou celui de leur conjoint et y voient un double avantage :

- Avoir accès un mode d'accueil collectif (1 citation sur 2)
- Être assuré d'avoir une structure de qualité pour son enfant (2 citations sur 5)

Sans cette solution ils n'auraient pas pu, pour la moitié d'entre eux, accéder à ce mode d'accueil collectif. Et dans près de 28% des cas, ils ne savaient pas quelle autre solution ils auraient pu trouver, n'avaient pas d'autres solutions pour faire garder leur enfant ou bien seulement une solution de dépannage (parents, famille, amis). **Ce**

Communiqué de Presse

chiffre est plus important lorsqu'on s'intéresse aux profils plus vulnérables ou avec des niveaux de revenus plus faibles.

Les enfants de ces familles peuvent ainsi bénéficier d'un accueil collectif de qualité, permettant le développement de leur autonomie, leur éveil et leur socialisation avant la scolarisation obligatoire.

Il pourrait aussi s'agir d'un moyen pour lutter contre les inégalités en matière de réussite scolaire, dépendant fortement de la catégorie socio-professionnelle et du niveau de diplôme des parents.

Pour la Fédération Française des Entreprises de Crèches : « les 1000 premiers jours de l'enfant doivent être une priorité nationale et la Petite enfance doit avoir toute sa place dans le plan de relance »¹

Cette huitième édition du baromètre de satisfaction a été réalisée online, entre mars et juillet 2020, auprès de 52 128 parents, avec un taux de retour de 31,3%, soit 16 297 réponses.

L'étude est consultable dans son intégralité ici : <https://ff-entreprises-creches.com/wp-content/uploads/2020/09/ffec-ipsos--rapport-global-20200709.pdf>

Contact presse Ipsos :

Julien CAÏETTI

01 41 98 98 91

Julien.Caietti@ipsos.com

Contact presse FFEC :

Elsa HERVY

06 38 54 49 73

elsahervy@ff-entreprises-creches.com

A propos de la FFEC :

Créée en 2006, la Fédération Française des Entreprises de crèche réunit les entreprises proposant des services d'accueil pour les jeunes enfants de moins de 6 ans. Avec 600 entreprises adhérentes représentant près de 49 000 places de crèches en France et employant 20 000 salariés, la FFEC a pour mission de promouvoir un développement de qualité des modes d'accueil collectifs de jeunes enfants par des entreprises privées. Dans l'intérêt de l'enfant et pour toujours répondre et surpasser les attentes des parents, la FFEC multiplie les démarches et les initiatives auprès des partenaires institutionnels et publics pour dynamiser la politique sociale du secteur et contribuer à la création et au maintien de structures d'accueil de qualité.

À propos d'Ipsos

Leader des études en France et expert du comportement des consommateurs, des citoyens et des salariés, Ipsos intervient dans tous les secteurs d'activités. Nos experts accompagnent annonceurs, décideurs et institutions dans leurs stratégies marketing, leurs problématiques RH, leur positionnement de communication et leurs enjeux d'opinion depuis 1975. Chez Ipsos, nous sommes passionnément curieux des individus, des marchés, des marques et de la société. Nous aidons nos clients à naviguer plus vite et plus aisément dans un monde en profonde mutation. Nous leur apportons l'inspiration nécessaire à la prise de décisions stratégiques. Nous sommes Game Changers.

Toute l'actualité Ipsos : www.ipsos.com/fr-fr



¹ La FFEC détaille ici ses demandes pour la relance de la Petite Enfance : 4 propositions pragmatiques et sans impacts pour les finances publiques pour créer sans délais plus de places de crèches pour toutes les familles : <https://ff-entreprises-creches.com/wp-content/uploads/2020/09/2020-09-04-relance-petite-enfance.pdf>